REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20261113-2026_11_05-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 13 novembre 2026

Nombre de membres : 11 Nombre de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 13 novembre à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, VIEILLESCAZES Marlène

Absents excusés : LE JEHAN Iryna

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 4 novembre 2026 Date d'affichage : 4 novembre 2026

2026-11-05 : Enquête publique - Société PE DE LANN DU - Commune de Magoar

Madame la Maire présente à l'assemblée le dossier d'enquête publique ouvert dans la commune de Magoar du mardi 06 octobre au mercredi 04 novembre 2026, suite à la demande présentée par la SAS « PE DE LANN DU », siège social, 188 rue Maurice Béjart – 34080 MONTPELLIER, au titre d'une autorisation environnementale, en vue de l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien de 2 aérogénérateurs d'une hauteur totale maximale de 150 mètres et d'une puissance maximale unitaire de 3.8MW, ainsi qu'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Magoar.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
- EMET un avis FAVORABLE à cette demande.

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR